

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE VIE LYCENNE DU 27/11/2018

N° de la séance : 1 Nature de la séance : ordinaire
En date du : Mardi 27/11/2018 à 12H40
Transmis le : Mardi 04 /12/2018

Présidence : Le Proviseur, Marie-Claude BONAL

Vice-président : Nicolas SEBASTIANI, élève de 1^{ère} L2, élu représentant des élèves au CVL

Secrétaire de séance : Catherine BRIVE, CPE

Membres absents / excusés : voir feuille d'émargement

Nombre de membres présents : 15 en début de séance, et une invitée

Quorum élèves : 6

Ordre du jour	Pages PV	Pages annexes	Points votés
I - CVL			
1 - Adoption du PV de la séance du 17/04/2018.....	2		Pour accord Pour accord
2 - Adoption de l'ordre du jour.....	2		
3 - Mise en place du CVL.....	2	X	
II - VIE SCOLAIRE			
1 - Désignation des élèves membres du Groupe de suivi du Projet d'établissement...	2		
2 - Budget prévisionnel, information préalable au conseil d'administration.....	3		
3 - Bilan 2017-2018 et Projets 2018 - 2019.....			
A - E3D (démarche développement durable).....	3		
B - Restauration des espaces verts	3 et 4		
C - Aménagement de l'espace de détente extérieur.....	4		
D - Redécoration du lycée par les élèves.....	4		
E - Café citoyen.....	4		
F - Demi-journée Carnaval (<i>rappel du bilan fait en CVL le 17/04 et CA du 06/11/2018</i>).....	4		
G - Club music.....	4		
H - Salle pour club jeu de rôles.....	4		
I - Club cinéma.....	4		
J - Course contre la faim.....	4		
Nombre de pages du procès-verbal: 4 (hors émargement et pièces jointes)			

Signature du Président du CVL et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Catherine BRIVE

Marie-Claude BONAL



CVL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2018

Monsieur	Clément	GIRANDOLA	<i>girandola</i>
Monsieur	Léonardo	PEREZ	<i>Perez</i>
Monsieur	Maxime	TRONC	
Madame	Rachel	ANFRIE	<i>Anfr</i>
Madame	Esther	FARANGE	<i>Farange</i>
Monsieur	Hugo	LEYDET	<i>Leydet</i>
Madame	Jessy	MAIGA	
Monsieur	Nicolas	SEBASTIANI	<i>Sebastiani</i>
Monsieur	Baptiste	RUELLO BABALONI	<i>Babaloni</i>
Madame	Claire	TEILLERIE	<i>Teill</i>
Madame	Catherine	BRIVE	<i>Brive</i>
Monsieur	Fouad	BOUKHRIS	<i>Boukhris</i>
Madame	Roselyne	MILANI	
Madame	Sandy	ROLLAND	<i>exc</i>
Madame	Céline	ABRAN	<i>Abbran</i>
Madame	Katia	CHARDON	<i>Chardon</i>
Madame	Sadia	LAMHARZI	
Madame	Myriam	BLANC <i>Toulouze</i> <i>River</i>	<i>Myriam</i>
Madame	Anne	NGUYEN	<i>Nguyen</i>

Madame BONAL Marie-Claude

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Madame le Proviseur ouvre la séance à 12H40 et félicite les élus.

Le secrétariat de séance sera assuré par Madame BRIVE, CPE.

Les membres présents, excusés ou absents apparaissent sur la liste d'émargement jointe en dernière page.

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

1 - Adoption du PV de la séance du 17/04/2018

Le procès-verbal de la dernière séance du CVL en date du 17/04/2018 est validé par les membres du conseil.

Résultat du vote :
Vote pour : 7
Vote contre : 0
Abstentions : 8

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

2 - Adoption de l'ordre du jour

Aucune question diverse n'a été communiquée.

L'ordre du jour déterminé avec le Vice-Président est accepté par l'ensemble des membres du conseil tel qu'il est présenté.

Résultat du vote :
Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstentions : 0

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : 1 page

3 – Mise en place du CVL

A / Missions du CVL :

Parallèlement à la communication de textes officiels qui définissent le CVL (voir pièce jointe), Madame le Proviseur précise l'esprit du travail et l'objectif du CVL : mieux prendre en compte les attentes des élèves en leur donnant la parole dans cet espace de dialogue et de concertation avec la communauté éducative, le CVL est une instance favorisant la réflexion et la responsabilisation des élèves pour formuler des avis et propositions.

Seuls les élèves votent dans cette instance, les adultes ont un rôle consultatif, ils ne votent pas.

B / Organisation du CVL

L'enjeu essentiel de l'organisation est le lien entre les élèves et leurs représentants au CVL pour qu'ils soient représentatifs.

Ce qui existe déjà dans ce sens et qui est reconduit :

- Affichage dans le hall
- Boîte aux lettres dans le Hall
- Site du lycée, mise à disposition des PV de séances et contacts divers avec les représentants des élèves
- Affichage pour faire connaître les moyens de communication des délégués

Propositions :

Faire une réunion avec un seul délégué par classe pour que les représentants du CVL se fassent connaître et échangent avec les délégués une ou plusieurs fois par trimestre selon les besoins. Les élèves seront convoqués par les CPE et excusés en cours. Le contenu sera préparé par les élèves.

Dans le bulletin info « Spécial Elections » les objectifs et composition du CVL sont expliqués, lors de l'accueil des secondes un élève de 1ère a expliqué également objectifs du CVL. Le mode d'information des élèves en début d'année est à discuter avec délégués en cours d'année.

Faire une page Face Book pour le CVL.

Utilisation de l'écran du hall, des panneaux d'affichage.

Quand le mode de communication est arrêté il doit être communiqué au Proviseur pour diffusion.

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II – 2 Désignation des élèves membres du Groupe de suivi du Projet d'établissement

Ont été mises en place en conseil d'administration du 06/11/2018 les différentes instances, et les représentants dans élèves dans chacune. Parallèlement reste à préciser qui des élèves élus en CA ou en CVL voudraient être membres du Groupe de suivi du Projet d'établissement

Représentants des élèves au CA et au CVL :
Titulaire: Teillerie Claire Suppléant : Sébastiani Nicolas

Titulaire: Léonardo PEREZ Suppléant : Farange Esther

Léonardo PEREZ demande à connaître les quatre axes, ils sont lus par Mme le proviseur afin que les élèves se positionnent pour les ateliers du mardi 11 décembre après-midi.

Axe 1 Favoriser l'autonomie et la réussite de l'élève : Nicolas SEBASTIANI

Axe 2 Orientation, rendre l'élève acteur de son parcours : Claire TEILLERIE

Axe 3 Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves : Léonardo PEREZ

Axe 4 Construire une identité collective : Esther FARANGE

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II - 1 Budget prévisionnel, information préalable au conseil d'administration

Afin de préparer le conseil d'administration du 29/11/2018, Madame BONAL, Proviseur, explique en quoi consiste un budget prévisionnel.

Le budget est un acte qui prévoit les recettes et les dépenses pour un établissement pour une année civile. Il doit être équilibré et sincère.

Les recettes viennent de :

- La subvention de la Région pour eau, gaz, électricité, matériel de fonctionnement et d'entretien, les crédits pédagogiques.
- La taxe d'apprentissage : grâce à la SEP, les enseignants font un travail important pour démarcher les entreprises.
- L'Etat verse les salaires et une subvention pour les fonds sociaux, les projets, la redevance au centre de photocopies.
- Les familles pour la DP, l'argent versé ne va qu'au service de restauration.

Les dépenses sont divisées en 5 services:

- Activités Pédagogiques : crédits d'enseignement, sorties
- Vie de l'élève : fonds sociaux, éducation à la santé et la citoyenneté, infirmerie
- Administration et Viabilisation : eau, gaz, électricité, produits d'entretien, machine à affranchir, maintenance et entretien des locaux, contrats
- Demi-pension
- Bourses.

Le budget doit être présenté en équilibre. S'il ne l'est pas, il le devient par un prélèvement sur les fonds de réserve pour compléter la subvention de fonctionnement.

L'agent comptable a prêté serment et a le devoir de gérer en « bon père de famille » le budget ; elle est responsable sur ses propres deniers.

Le chef d'établissement est le seul ordonnateur des dépenses qui sont présentées en conseil d'administration.

Quand le budget est voté il doit être validé par les deux autorités de contrôle : le Rectorat et la Région.

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II -3 Bilan 2017-2018 et Projets 2018-2019

A –E3D(démarche développement durable)

Mme GOLOUBIEFF reprend sa fonction cette année.

Pour faire vivre cette idée de développement durable il est nécessaire que les projets soient portés grâce aux éco délégués au-delà des classes

La permaculture est un projet à refaire vivre, l'exposition « Je consomme malin » est présentée par des élèves du lycée qui ont été formés au tri sélectif. Pour remettre en place ces projets le 29 novembre un « casting » pour recruter des Eco délégués est organisé au CDI.

Mme le proviseur rappelle la validation l'année dernière d'actions qui n'ont pas été réalisées : concours de jardinière, la numérisation des Bulletins Info, analyse diagnostic de terrain effectuée par des élèves pour voir ce que l'on peut faire pour améliorer les choses au lycée en matière de développement durable.

Mme le Proviseur attend de la référente EDD du lycée, Mme Goloubieff, une politique globale et durable concernant ce thème et de la part des élèves une progression d'une culture de développement durable qui s'installe petit à petit et à différents niveaux au lycée. Tous les élèves volontaires sont les bienvenus pour venir s'inscrire au CDI pour le casting de jeudi.

B – Restauration des espaces verts

Dans la cours d'honneur les élèves souhaiteraient qu'à la place du capucin solaire un aménagement soit prévu. L'année dernière dans le cadre du projet E3D un concours devait être organisé pour créer des jardinières. Ce projet n'a pas abouti pour l'instant.

Elèves responsables : Léonardo Perez, Nicolas Sébastiani, Claire Teillerie, Baptiste Ruello.

Valorisation des cours :

Les élèves demandent pourquoi la cour entre les bâtiments B et D est interdit d'accès. Il semble que les élèves ont déjà gagné

beaucoup d'espaces dans l'enceinte du lycée (exemple de la pelouse du lieu de regroupement en cas d'évacuation). La proximité directe avec des cours est gênante au niveau sonore pour la concentration des élèves qui travaillent juste à côté de la petite cours triangulaire testée il y a deux ans.

Baptiste demande si la table cassée devant la vie scolaire pourrait être remise.

Esther demande si des préaux pourraient être installés à l'extérieur du lycée. Historiquement cette demande est ancienne, des demandes ont déjà été formulées à la mairie. Il y a quelques années des abribus ont été installés.

D – Redécoration du lycée par les élèves

Baptiste RUELLO-BABALONI est responsable de cette action. L'objectif pour Léonardo est de faire décorer le lycée avec les œuvres des élèves fabriquées en arts plastiques. Madame le proviseur rappelle que des normes de sécurité doivent être respectées dans les voies de circulation et invite les élèves à en discuter avec Madame Suisse et Madame GARCHERY dans la conception-même des projets, en amont de leur réalisation, pour qu'ils répondent aux critères de conformité réglementaire qui s'imposent à nous tous.

E – Café citoyen

Léonardo a un projet avec le centre social de la Tour d'Aigues à la cafétéria de type Eloquentia. Mme Abran signale que cela fonctionne à la SEP.

F – Demi-journée Carnaval (rappel du bilan fait en CVL le 17/04/2018).....

Suite à l'information déjà faite sur le sujet en CVL du 17/04/2018, Madame le Proviseur pense important de rappeler les suites données à la demi-journée de Carnaval qui a eu lieu l'année scolaire dernière vendredi 23/02/2018 à partir de 13H.

Elle communique les termes de la reprise de la question en Conseil d'administration du 06/11/2018 :

« Le Proviseur :

- Compte tenu du succès trop modéré de la demi-journée habituellement banalisée de Carnaval le vendredi de sortie en vacances d'hiver, Madame le Proviseur en a prévu et annoncé la suppression. Estimant que les élèves engagés le sont beaucoup mais que trop peu d'élèves y participent, elle trouve disproportionnée la suppression de la totalité des cours à cette occasion. Elle rappelle par ailleurs que cette situation de doute est régulièrement abordée depuis 4 ans, malgré le très fort investissement de certains élèves.

Léonardo PEREZ, représentant des élèves, demande s'il est possible de remettre cette décision en discussion, même annoncée en fin d'année dernière en CVL.

Madame le Proviseur accepte que la suppression de la banalisation des cours de cette demi-journée de carnaval soit mise au vote.

Le vote effectué confirme sa décision : **votants : 26, votes pour : 8, votes contre : 4, abstentions : 14 »**

En conséquence il n'y aura pas de demi-journée Carnaval au lycée cette année.

G – Club music

A défaut de carnaval, pour motiver les élèves du club musique qui regroupe cette année quatre groupes à défaut de carnaval les élèves pensent à un concert café le jour du repas de Noël et une scène ouverte dans la cour pendant la semaine de la culture. Ces projets sont à discuter en réunion de bureau de la M.D.L. Ils sont validés sur le principe par Madame le Proviseur.

H – Salle pour club jeu de rôles

Les salles d'études sont un peu petites pour deux groupes et résonnent beaucoup. Mme le proviseur est d'accord pour que les élèves s'installent en salle D18. Communication sera faite à Madame LE BOT-ZOUAOUI, adjointe gestionnaire.

I – Club cinéma

Le visionnage d'un film suivi d'un débat prend beaucoup de temps. Les élèves peuvent se rapprocher des intervenants du centre social de l'Aiguier, et de leurs professeurs pour voir quels films seraient intéressants pour mener un débat de manière intégrée à leurs cours.

Le lycée a une convention avec les cinémas de Pertuis et de Cucuron. Les élèves participent dans le cadre de la classe au projet « Lycéens au cinéma » avec leurs profs de lettres.

J – Course contre la faim

Par le passé, Monsieur POINT l'organisait pour les élèves de la SEP et les STMG. Ce projet sera réexaminé si un professeur prend en charge l'action, en tout état de cause il ne peut pas concerner plus de 170 élèves pour des raisons de sécurité.


Les élèves peuvent se rapprocher de Monsieur DELANGUE ou d'un enseignant d'EPS.

Madame BRIVE rappelle que vendredi 30 novembre ont lieu les élections au CAVL.

La séance est levée à 15H.

Le 04/12/2018,
La CPE, secrétaires de séance

Catherine BRIVE



Vu et bon pour diffusion le 04/12/2018
Le Proviseur,

